

# La photothèque de l'Université Toulouse Capitole en 2017 Un espace de mémoire à révéler

Pour la première fois, un *Inventaire* relatif aux fonds photographiques de l'Université va être mis en ligne.

Il ne concerne pour le moment qu'une partie des fonds photographiques numériques.

Ce travail de la Mission Archives a été fait depuis 2017 en premier lieu et lien avec la Communication de l'Université.

Il nous a semblé indispensable de traiter d'abord un ensemble à la fois foisonnant (de nombreux acteurs de prises de vue ; de nombreux supports de stockage, ...) et fugace, de par sa propension à pouvoir être effacé, oublié, perdu de vue. Justement parce que n'existait pas un Inventaire minimum, ni les métadonnées indispensables aux supports numériques.

Les fonds conservés à UT Capitole sont extrêmement disparates et éclatés ; extrêmement récents pour leur quasi-totalité.

Le travail global d'inventaire dans ce domaine et donc de possible accès pour tous les usagers de l'Université a été longuement retardé par des péripéties nombreuses.

Il avait été programmé par la première Mission Archives (2003-2008) à l'échéance 2008-2009.

L'Université n'a pas attendu le numérique pour se tirer le portrait. L'argentique est bien sûr dominant sur la longue durée.

Une approche de la constitution de ces collections est nécessaire pour saisir les difficultés rencontrées, et les objectifs poursuivis.

#### Des fonds très récents

C'est à bon droit que l'on peut parler de « fonds UT1 Sciences sociales-Université Toulouse Capitole », et non pas de fonds de la Faculté de droit et de l'Université.

En effet, presque rien ne subsiste de la production antérieure à la création de l'Université des Sciences sociales (1970-1971).

Parmi ces rares exemples : un tirage du studio Albinet (Toulouse), partie d'un reportage fait lors de l'inauguration du buste de Maurice Hauriou dans le parc de la Faculté de droit, tirage exposé pour le moment salle Maurice Hauriou.<sup>1</sup>

D'abord, de tels éléments illustrés ne semblaient pas jadis si essentiels à des Maîtres attachés au papier-le parchemin universitaire comme survivance venu d'un jadis lointain-pour lesquels la photographie n'était pas forcément noble, et sûrement accessoire. D'où la longue tradition du portrait universitaire peint qui justement s'interrompt avec Gabriel Marty, dernier doyen de la Faculté de droit de Toulouse (1957-1971) et premier président de l'Université de sa création à la mort de son premier président (1971-1973).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tirage encadré, placé au-dessous des esquisses du « monument Hauriou ». La cérémonie a eu lieu en 1931. Parmi quelques autres, les restes d'une série tirée au moment de l'édification du nouvel amphi de la Fac de lettres (1934).

Ensuite, les photographes qui interviennent à la Faculté de droit de jadis ont un studio en ville, et viennent à la demande faire des prises de vue et/ou des reportages (Albinet dans les années 1930-1940; Jean Cousin, ... d'autres non identifiés). Ces prises de vue-reportages ne sont pas archivés par les soins de la Faculté, du moins aucune procédure n'est mise en place dans ce but, ce qui rejoint la constatation faite supra.

Ainsi le 10 octobre 1947, l'un de ces reportages est présenté aux membres de l'Assemblée de la Faculté, circule entre leurs mains; mais aucune trace n'en a été conservée.<sup>2</sup>

Enfin, la Faculté n'a pas alors de photographe attitré.

Dans les derniers mois de la vieille Faculté de droit (1969 exactement), les choses vont significativement changer.

## 1969. Un photographe à la Faculté de droit ?

Un personnel Technicien, Francis Prieur, arrive à la Faculté le 23 octobre 1969 (décision 1279 du 30 septembre 1969, MEN).<sup>3</sup>

Un CAP de tourneur en poche, il est d'abord mécanicien aéronautique chez Latécoère à Toulouse au début de son jeune parcours professionnel. Il est passé ensuite par le Centre audio-visuel de l'ENS de Saint-Cloud comme moniteur-photographe (1967-1969), chargé des Travaux pratiques au Centre d'audiovisuel de Toulouse pour le stage des ressortissants africains et malgaches (lettre au directeur audiovisuel de ENS Saint-Cloud).

Francis Prieur est titulaire d'un CAP de photographe obtenu le13/10/1969.

Après un fort travail d'appui du doyen Gabriel Marty futur premier président de la nouvelle Université, il entre donc en fonction le 23 octobre 1969 à la Faculté de droit. Le doyen allait dans les mois suivants entrer dans les nouveaux locaux de l'Arsenal, en voie d'achèvement. Les nouvelles technologies du moment étaient présentes, voire emblématiques de la modernité.

De là la nécessité d'avoir sous la main un technicien, « chargé des travaux de reproduction photographique de documents, agrandissements, utilisation de microfilms au laboratoire photographique de la Faculté » (notice de renseignements concernant un contractuel à l'essai, 12 décembre 1969; validation et décision ministérielle d'engagement signée par le recteur 15 décembre 1969).

C'est assez logiquement, et c'est même pour cela qu'il est retenu. Francis Prieur se voit confier l'entretien et la mise en œuvre du « du matériel récent équipant la nouvelle Faculté : Télévision en circuit fermé ; interprétation simultanée ; laboratoire de langue » (13 novembre 1970, lettre du doyen Marty à MEN pour obtenir le reclassement de Francis Prieur à un niveau supérieur).

La terminologie est un peu flottante suivant les pièces consultées, « laborantin ; technicien ; spécialiste des images fixes (photographies), ... ».

Mais Francis Prieur occupe une place très stratégique dans la communication de la nouvelle Université, puisqu'il couvre l'ensemble des événements institutionnels, académiques, autant que la vie courante des acteurs de l'université. Les *Livres d'or* successifs en témoignent. On y retrouve d'ailleurs des vestiges de ce que furent les reportages menés par ce photographe de l'Université, ainsi ceux liés à la transition entre Faculté de droit, et l'Université en cours d'installation. On voit qu'à l'origine le périmètre de responsabilité de Francis Prieur est fort vaste.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il s'agissait d'illustrer le *Livret de l'étudiant* destiné aux jeunes Sarrois désireux de faire des études juridiques. La demande avait été faite par le gouverneur militaire de la Sarre, alors ZOFA, Zone d'Occupation Française en Allemagne.
<sup>3</sup> MEN Ministère de l'Education Nationale. Francis Prieur (1944-1999). Il décède en activité le 25 avril 1999. Son dossier administratif (non coté) est présent dans les archives de la DRH UT1. De là viennent les informations données.

Or ce n'est qu'en 1987 qu'une amorce de véritable communication institutionnelle est mise en place, non sans interrogations d'ailleurs de la part de la Présidence.<sup>4</sup>

Le photographe de l'Université va désormais œuvrer en lien plus ou moins étroit avec la Communication institutionnelle, qui se structure au fil des années.

Parmi ses travaux, Francis Prieur a préparé pour 1995 une exposition sur *Vingt-cinq ans d'Université* (elle sera en fait livrée avec quelques mois de retard).<sup>5</sup>

A cette occasion, et afin de procéder au classement des fonds photo accumulés, une stagiaire, Geneviève Fontagné, va travailler en lien avec Francis Prieur. Sa présence va être pérennisée à travers une série de contrats. La maladie qui emportera Francis Prieur en 1999 lui impose antérieurement une longue période d'arrêts de travail. Ainsi croissent par force la place et l'espace dévolus à Madame Fontagné.

C'est elle qui sera pleinement en charge de la photographie à UT1, cela jusqu'en 2011.

Il n'y a plus depuis 2011 de photographe à UT1.

#### Une amorce de photothèque ?

D'après un *Rapport* rédigé à la fin de la présence de Francis Prieur afin de proposer une demande de changement de son statut à son bénéfice, il aurait constitué « un stock de soixante mille clichés et cinq mille diapositives. Il n'est pas excessif d'affirmer qu'à ce dernier titre (stock d'images) il participe à la « mémoire visuelle » de l'Université » écrit le rédacteur.<sup>7</sup>

Or aucun inventaire global n'existe à ce jour des « 60 000 clichés ».

On ne dispose en l'état d'aucun inventaire global et raisonné de ces travaux argentiques, à l'exception de relevés difficiles à exploiter en l'état.

Toutefois ce qui a été fait par Francis Prieur et qui a été conservé ne manque pas d'intérêt pour sa dimension patrimoniale. Cela rend encore plus regrettable la disparition de ce qui n'est pas accessible ou a disparu.

On doit lui être gré par exemple d'avoir couvert la salle Maurice Hauriou dans son état des années d'avant sa restauration<sup>8</sup>; de le sorte, c'est lui aussi, avec le soutien certes de l'institution, qui a produit les *Livres d'or* (dont significativement les premiers tirages présentés sont tout à fait contemporains de son arrivée à la nouvelle Université-1970-, et les derniers correspondant au terme de sa période de grande activité).<sup>9</sup>

Il a aussi illustré des brochures d'information sur les formations UT1, des plaquettes pour des événements UT1 (congrès, colloques, ...); des films, dont l'un en 16 mm couleur, *Etre étudiant à l'Université des Sciences sociales*.

Ce dernier a été localisé en septembre 2017 dans les collections de la Cinémathèque de Toulouse, après dépôt par le CRDP.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Guy Isaac (1940-2000) est alors le président élu de l'Université (1983-1989). Publiciste, il quittera ses fonctions à la suite d'un conflit avec Lionel Jospin alors ministre de l'Education nationale. Il rejoint la mairie de Toulouse, où il sera en charge des relations et des affaires internationales (1989-1993). Recteur à partir de cette date et jusqu'en 1999, il meurt brusquement lors d'une mission à Budapest.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour l'instant non localisée. Le chemin de fer des panneaux de cette manifestation est conservé dans le local Photographie Sous-sol SP

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> CES Assistant-photographe 1<sup>er</sup> décembre 1996 pour un an, renouvelé ; contractuelle CDI « Photographies » 1<sup>er</sup> juillet 1999 ; adjoint techniques photographiques 1<sup>er</sup> septembre 2000 ; titulaire 1<sup>er</sup> juin 2005, ...). Dossier Francis Prieur, Archives de l'Université Arch. UT1, DRH, non classé.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Citations extraites d'un *Rapport d'aptitude professionnelle*, s.d. (1994, à la signature prévue du président B. Saint-Girons). Pièce conservé dans le dossier de FP, Arch. UT1, DRH, non classé.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Sans doute fin des années 1970 début des années 1980 pour cette approche. Couverture qui n'est pas complète, mais qui a du mérite. Elle a permis de constater la disparition de tel ou tel élément de ce patrimoine des années plus tard. Document-fort recueil, pages cartonnées, tirages couleur collés, conservé dans la salle Sous-sol du bâtiment IEP Sciences Politiques. Non inventorié.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Arch. UT1, 7Z9. Quatre volumes, le dernier s'achevant en 1995.

### Des fonds extrêmement disparates et éclatés

Disparité qui relève aussi de l'apparition au début des années 1990, puis de la généralisation très rapide de la photographie numérique au début de ce siècle.

Désormais, des supports permettent de stocker ces images, a priori sans limites, CD; DVD; clés USB, ...

Il faut évidemment porter son attention sur cet aspect, essentiel.

Ensuite, et en lien d'ailleurs avec les logiques des composantes, l'image a acquis dans notre espace une place de premier plan.

De la sorte, chaque directeur d'UFR ; doyen, a voulu mettre en avant ce type d'élément.

#### Juin 2017

## Des photos sur le campus...

En mai-juin 2017 a été faite une première et rapide approche des fonds photographiques actuellement entre les mains des composantes UT1. Un bref panorama en a été dressé.

A UT Capitole, l'IAE; la Faculté de droit; TSE; la Communication institutionnelle UT Capitole (qui a récupéré une partie des travaux de l'ex-service photographique), ont sous leur coude des ressources argentiques (en particulier IAE) et/ou numériques. Ces ressources seront bien sûr traitées par priorité; elles sont actuellement stockées soit physiquement dans des locaux identifiés et sur des supports variés, CD, DVD, clés USB, ...; soit sur des répertoires photos partagés, sur YouTube ou Flickr, ...

Il en ressort que la Faculté de droit, et l'IAE (donc TSM depuis les derniers mois de 2017) ont entre leurs mains des fonds conséquents.

Pour la Faculté de droit, et en attendant de pouvoir disposer d'un inventaire précis déjà en cours d'élaboration, l'essentiel est postérieur à 2010. Il coïncide donc à peu de chose près à la fin du mandat du doyen Beignier (2003-2012), et à celui du doyen Kenfack (2012-2017). Cela signifie que les archives photographiques de cet espace sont largement numériques, même si l'on dispose de tirages papier en nombre.

Pour l'IAE, les dates repérées permettent d'imaginer pouvoir disposer d'un fonds contemporain des premières années de l'Université (vers 1970), avec sans doute même une antériorité à évaluer. Le stock argentique (négatifs comme tirages) semble conséquent et va être évalué.

Pour la TSE, les contacts ont été pris avec une communication très autonome dans son fonctionnement afin d'évaluer les ressources disponibles.

Enfin, avant même et surtout depuis la disparition d'un poste permanent « photographe » à l'Université, la Communication a bien sûr assuré les fonctions essentielles en la matière afin de pouvoir disposer des matériaux nécessaires.

Texte : Philippe Delvit
Professeur des Universités
Chargé de mission Archives-Patrimoine de l'Université
philippe.delvit@ut-capitole.fr
Décembre 2017